



Enceinte, je travaille dans une entreprise où la réglementation n'est pas appliquée

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 17 septembre 2008

Bonjour,

Je travaille dans une entreprise où la réglementation n'est pas du tout appliquée !

Aucun affichage, mon patron fume dans les bureaux, les salariés aussi...

A qui dois-je m'adresser pour signaler ce non-respect des lois ?

Je suis enceinte et je ne trouve pas ça normal du tout !

Merci de votre compréhension

Réponse :

C'est l'inspecteur du travail qui est en charge de ce constat et des sanctions éventuelles à infliger.

Vous devriez cependant en parler auparavant avec le médecin du travail qui devrait pouvoir appuyer votre démarche